

Créteil, le 23 septembre 2020



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mme Martine LEMOINE
Inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale de SMS-BSE.
à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Sciences médico-sociales
Biotechnologie Santé-environnement
Esthétique en section de BTS
s/c de

Mesdames et messieurs les cheffes et chefs d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par : Objet : lettre de rentrée 2020

Martine LEMOINE

Chères et chers collègues,

Mél : martine.lemoine@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui étaient déjà affectés dans notre académie pour le travail accompli dans un contexte très particulier : nous mesurons l'adaptation qui a été nécessaire à l'accompagnement à distance des élèves dans leurs apprentissages, les efforts, la créativité et l'engagement fournis pour qu'ils gardent le lien avec l'École.

La circulaire nationale de rentrée fixe les quatre priorités de l'année scolaire 2020-2021 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm> :

- protéger la santé des élèves et des personnels ;
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- transmettre les valeurs civiques.

Les premières semaines de cette année scolaire constitueront une période cruciale pour prévenir le décrochage scolaire, s'assurer que tous les élèves retissent le lien avec l'école, y retrouvent sens et intérêt pour les apprentissages et progressent tout autant dans le développement de compétences transversales que dans les acquis disciplinaires. Le plan académique de lutte contre le décrochage scolaire joint à ce courrier vous sera d'une aide précieuse dans le cadre de la gestion de l'hétérogénéité accrue dans toutes les classes.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations communes à toutes vos disciplines et spécialités. Complétées par les éléments propres à vos disciplines, elles ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix, notamment d'orientation. Ainsi :

- le travail de consolidation se fera, selon les besoins, au fil des apprentissages tout au long de l'année en favorisant le lien social entre élèves et l'entraide entre pairs ;
- afin d'assurer la continuité pédagogique, il est important de tirer les enseignements de l'expérience vécue pendant le confinement et de se tenir prêt à une période d'enseignement distanciel dans le cadre d'un confinement partiel qui pourrait se présenter. Il faudra donc prendre appui sur les outils et usages pédagogiques du numérique dans vos gestes professionnels et pouvoir, si la situation le requiert, facilement les activer ;

- après une année d'expérimentation, le premier trimestre pour les classes de terminale et le troisième trimestre pour les classes de troisième verront la mise en œuvre effective de la certification Pix (arrêté du 30 août 2019). Pix s'appuie sur le référentiel du cadre de référence des compétences numériques (CRCN). Ce référentiel couvre seize compétences réparties dans cinq domaines. Un auto-positionnement permettra à l'élève de déterminer son niveau d'acquisition de chaque compétence ;
- au collège, l'exploitation plus approfondie des résultats des évaluations de sixième permettra de personnaliser les parcours des élèves. Parce qu'il est un levier de la personnalisation, en agissant sur la prévention du décrochage scolaire et la réduction des inégalités, votre investissement dans le dispositif « devoir faits » est essentiel, sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et d'accentuer en particulier la fréquentation en quatrième et en troisième ;
- les tests de positionnement en seconde doivent servir d'appui pour recenser les besoins des élèves à cette rentrée. L'exploitation de leurs résultats, l'analyse fine des besoins et la mise en œuvre de remédiations adaptées appellent plus que jamais à un travail en équipe interdisciplinaire ;
- pour les autres niveaux, des outils de positionnement permettant d'apprécier les acquis des élèves ont également été mis à disposition avec diverses ressources à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>
Leur utilisation et les objectifs poursuivis devront être explicités clairement aux élèves, au-delà des bilans, il s'agit de leur redonner goût aux apprentissages ;
- le travail mené sur la maîtrise de la langue écrite et orale à toutes les étapes de la scolarité sera poursuivi. A cet égard, il faudra veiller, dans toutes les disciplines, à intégrer la pratique quotidienne de la production écrite et orale, tant pour les filles que les garçons. Une attention particulière sera portée cette année à l'amélioration de la fluence dès la classe de sixième ;
- la session 2021 du baccalauréat général et technologique sera marquée par la mise en œuvre de l'épreuve du « Grand oral ». Par ailleurs, le bulletin officiel spécial n°6 du 31 juillet 2020 précise les nouvelles modalités d'organisation du contrôle continu et donc de la mise en œuvre des évaluations communes. Pour vous accompagner, des sessions de formation vous sont proposées dans le plan académique de formation et un travail sera conduit dans le cadre du plan d'animation ;
- afin d'assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers et plus largement celle de tous les élèves dans le contexte particulier de cette rentrée, l'adaptation des réponses éducatives et pédagogiques sera déterminante.

Dans notre académie peut-être plus encore l'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire. Transmettre les valeurs de la République et les faire vivre au quotidien dans les établissements scolaires est au cœur des missions de l'Éducation nationale ;
- les questions environnementales, présentes dans l'article 9 de la loi pour l'École de la confiance, seront également au centre de nos préoccupations. L'enseignement des enjeux du développement durable dans toutes les disciplines scolaires est une priorité importante de cette rentrée. Cette priorité se traduit par des modifications de programmes de la maternelle et des cycles 2,3 et 4, publiées cet été. Pour favoriser l'engagement et initier des actions sans attendre, l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée dès cette rentrée ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe.

Le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation en vue de votre développement professionnel.

L'arrêté publié au journal officiel du 19 mai 2020 prolonge la campagne 2019-2020 jusqu'en décembre 2020.

Les professeurs et CPE stagiaires lauréats de concours de recrutement session 2020, dont les modalités ont été adaptées compte tenu des conditions sanitaires, feront l'objet d'une attention particulière.

Votre contribution pour faire vivre le volet éducatif du projet d'établissement et votre engagement dans les réflexions et actions collectives au service des élèves demeurent essentiels. En lien avec vos équipes de direction, les corps d'inspection seront à vos côtés pour vous accompagner.

Nos actions s'inscriront dans le cadre du projet académique 2020-2024 qui sera prochainement publié et mettra l'accent sur l'autonomie et la mobilité des élèves et des personnels.

Actualité de l'année 2020-2021 dans nos séries et filières technologiques

L'accueil de nos élèves à cette rentrée, où ils ont retrouvé l'intensité de votre accompagnement et la richesse de l'enseignement que vous proposez, a permis à chacun d'eux, je n'en doute pas, de se projeter à nouveau dans une dynamique de formation.

Plus encore qu'habituellement, nous allons devoir ajuster, réorganiser parfois nos progressions pour tenir compte des besoins des élèves et leur permettre de dépasser les fragilités qui peuvent avoir été provoquées par la période de confinement du printemps dernier. L'écoute portée à chacun, la mise en place intégrée d'évaluations formatives, prennent une importance majorée cette année, particulièrement au premier semestre, pour que nous permettions à tous nos apprenants de progresser dans leurs acquis et d'avancer dans leurs projets.

Mise en œuvre de la réforme du lycée

En série ST2S, il s'agit de poursuivre l'intégration de la réforme du lycée général et technologique dans vos pratiques.

La formation en STSS marque à cette rentrée deux évolutions en lien avec les épreuves du baccalauréat :

- attente de maîtrise de connaissances précises, socle des capacités permettant l'étude de question de santé ou sociales pour l'épreuve de STSS ;
- et bien sûr, développement des compétences orales, de la capacité à questionner son environnement et à en présenter la démarche associée, qui seront évalués dans le Grand oral (GO).

Un [article](#) sur le site académique reprend nos travaux autour du GO, enrichis de différentes ressources. L'ensemble a été pensé pour vous accompagner dans les projets pédagogiques que vous menez au sein des équipes pédagogiques et particulièrement avec vos collègues qui interviennent en Biologie physiopathologie humaines et en Physique-chimie pour la santé.

Nous vous proposerons cette année des « Rencontres Grand-oral », animées par notre collègue Laure LAFOND.

D'autres actions vous seront proposées, en regroupement disciplinaires ou interdisciplinaires, concernant la réforme, à différents moments de l'année.

La réforme croise nos travaux autour du projet d'études post-baccalauréat de nos élèves, qu'il nous faut accompagner et faire vivre : illustration de points du cours par des professionnels du champ santé-social ; inscription de la participation à un cours à l'IUT, à l'université, en Institut de formation, en section de technicien supérieur dans vos progressions pédagogiques ; temps réflexif après la participation à des journées portes ouvertes proposées par des établissements ; projets communs avec des étudiants ; et bien d'autres actions dans le [fil des exemples que nous avons partagés](#) ces dernières années.

Si le contexte sanitaire rend difficile les déplacements, [les outils permettant des échanges à distance \(voir article en ligne\)](#) sont aujourd'hui suffisamment accessibles pour que nous puissions y prendre appui pour ces travaux, comme pour tous les temps pédagogiques où ils peuvent participer à renforcer la dynamique de nos enseignements.

Des enseignements ouverts sur la société

Se questionner sur des faits sociaux ou d'actualité en santé-social, investir leur exploration en mobilisant ses acquis, s'ouvrir à l'environnement, appréhender ce que l'on peut alors construire, se projeter, analyser... Nos enseignements, en STSS comme en formation du supérieur, sont ainsi propices à une démarche active de l'élève.

Cette démarche, les thématiques sur lesquelles elle porte, croisent des thématiques actuelles :

L'éducation au **développement durable**, tels que présentés sur le site académique : <http://edd.ac-creteil.fr/> :

La mise en place de la **démarche Ecole promotrice de la santé** : <https://www.education.gouv.fr/priorite-prevention-l-ecole-promotrice-de-sante-6278>

Ces dispositifs, par la dynamique qu'ils portent et le rayonnement qu'il est possible de donner aux actions qui s'y inscrivent, peuvent contribuer au renforcement **des compétences psychosociales** de nos élèves et parmi elles, à l'estime de soi. Sur ce thème, dont nous savons les enjeux, je vous conseille l'exploration des ressources proposées sur le site académique : <http://www.ac-creteil.fr/pid38780/les-competences-psychosociales-au-service-des-reussites.html>

Le numérique dans nos enseignements

Le printemps dernier nous a rappelé combien il est important **d'installer avec nos élèves des habitudes de travail intégrant le numérique**, en présentiel et à distance, à la fois pour leur apport en termes pédagogique et aussi pour que nous puissions les activer dans le cadre d'une formation en distanciel strict ou hybride si jamais cela s'imposait à nouveau.

Le site académique a été enrichi de la [présentation d'outils ou ressources numériques](#), utiles pour le présentiel ou la formation hybride. Nos collègues du [GRISMS](#) vous proposeront, courant octobre, un article sur différents outils numériques d'évaluation. Ce travail s'inscrit en continuité des publications diffusées sur le site (*jeu sérieux, ressources signalées lors des Cafés numériques, le tableur dans nos enseignements*).

Je vous invite toutefois à penser en équipe et avec votre direction, la mise en place de dispositifs pouvant être utiles au suivi pédagogique des élèves dont l'environnement personnel serait éloigné du numérique.

Projet d'équipe en section préparatoire au BTS

Nous poursuivrons cette année la réflexion engagée autour du plan de formation en tant qu'outil au service de la construction des compétences professionnelles par nature interdisciplinaire, et qui soit mémoire pour l'équipe de la formation dispensée. Une attention particulière sera à mener sur les compétences transversales pour les étudiants de première année ; elle doit pouvoir prendre appui sur les travaux qui ont été menés les années précédentes pour nos étudiants bacheliers professionnels.

J'invite les équipes à partager leurs projets et initiatives ; la réflexion croisée ne peut qu'augmenter la qualité des formations que vous construisez.

Sur l'ensemble de ces thématiques, en série ST2S ou formation du supérieur, je serai à votre écoute lors de nos différentes rencontres sur leur prise en compte dans vos enseignements et en projet d'équipe, et pour vous conseiller, vous accompagner.

Ressources et accompagnement

Sur l'académie, deux sites, auxquels participent des enseignants de l'académie, vous accompagnent dans votre veille scientifique et pédagogique :

- Le site académique [Santé-social](#) : publications en lien avec l'évolution de nos enseignements, exemples de projets pédagogiques, ressources pour aider au parcours d'orientation de nos élèves et accompagnement de l'utilisation pédagogique du numérique par le GRISMS. Un compte twitter est associé au site, et peut faciliter votre veille. Le GRISMS est coordonné par Stéphanie BELLARD, Stephanie.Bellard@ac-creteil.fr, que vous pouvez contacter pour toute question liée à l'usage du numérique ;
- Le site du [Centre de ressources en Sciences médico-sociales d'Île de France](#) : ressources pour la formation des enseignants dont les actes des précédents colloques, actualité régionale. Maud EHRHARD et Steve LARRANAGA participent, pour notre académie, à l'animation de ce lieu ressource, lieu réel au lycée Jules Marey de Boulogne, et espace virtuel par le site CRSMS.

Deux groupes de travail sont mis en place à cette rentrée :

- Un groupe dédié à la place de l'origine des documents dans la formation en STSS et en ETLV
- Un groupe dédié à la création d'une animation sur la démarche d'études en santé-social

Leurs productions seront ressource pour la conception de vos enseignements.

Deux collègues chargées de mission auprès de l'Inspection pourront cette année **vous conseiller** :

Laure LAFOND, Laure.Pires@ac-creteil.fr, enseignante au lycée de Cachan, qui suivra plus particulièrement la mise en place de la réforme du lycée pour la série ST2S et les nouveaux programmes

Maud EHRHARD, Maud.Ehrhard@ac-creteil.fr, enseignante au lycée Angela Davis de Saint-Denis, a pour mission le suivi et l'accompagnement des actions menées dans le cadre continuum avec l'enseignement supérieur, et sera notre référente pour l'ETLV

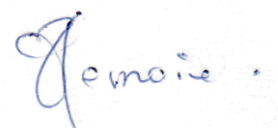
Afin de faciliter les échanges entre nous et la diffusion des informations disciplinaires et académiques, je vous rappelle que **l'activation et la lecture régulière de la boîte aux lettres académique** sont indispensables. Son utilisation témoigne, dans vos différentes communications, de votre intervention en tant que professionnel de l'académie.

La fin de l'année scolaire 2020 a demandé, à chacun de vous, un travail d'écoute des élèves et de suivi de leur investissement, d'ajustement de vos projets et d'ingénierie pédagogique que vous avez porté de manière remarquable. Ce que nous avons appris de cette période, des partages réalisés au sein des équipes, de la bienveillance constructive que chacun a pu manifester, de la réflexion sur l'évaluation que la session de juin 2020 a suscitée, seront des points d'appui certains dans le travail que nous mènerons cette année.

Votre engagement au service de la réussite des élèves et de la vitalité des valeurs de la République sont force pour notre institution et notre société. Tout au long de cette nouvelle année, je serai à votre écoute, comme vous l'avez été vers vos élèves et vos collègues ces derniers mois, en partage de ce projet dont nous savons le caractère essentiel.

Je vous souhaite une très belle année,
Prenez soin de vous,
Très cordialement,

Martine LEMOINE



Annexe Données examens session juin 2020

Quelques statistiques session 2020

Baccalauréat 2020

ST2S (1778 candidats)	% réussite	Moy. Projet Techno.	Moy. STSS 1er groupe
94	92	12,6	11,7
93	100	12,5	11,9
77	98	12,6	12,2
Académie Créteil 2020	97	12,57	11,97
<i>Rappel Créteil 2019</i>	88,7	13,3	11,5
<i>Rappel Créteil 2018</i>	91	13,2	10,86

BTS

Taux de réussite %	BTS ESF	BTS SP3S	BTS MECP Option A	BTS MECP Option B
Académie Créteil 2020	96%	90%	92%	100%